


TYPE D'AFFILIATION		SIÈGES AU CA	INVITATION SUPPL. ASS. GÉN.	SIÈGES AUX CONSULTATIONS SECTORIELLES	COTISATION	
MEMBRE CA	Fédération reconnue	Full	2	4	Max. 8	€ 20.000,-
MEMBRE	Fédération reconnue	Full	1	2	Max. 4	€ 10.000,-
MEMBRE	Fédération reconnue			1	2	€ 5.000,-
MEMBRE	Fédération non reconnue/entreprise			1	1	€ 3.500,-
INDUSTRY PARTNER	Entreprise			1		€ 10.000,-

- Ces montants sont révisables annuellement.
- La reconnaissance de la fédération est une condition pour un full membership et l'obtention du droit de vote.
- Chaque membre est indirectement affilié à .
- En cas de full membership, l'organisation doit pouvoir démontrer une représentation significative dans les 3 régions (Flandre, Bruxelles & Wallonie). Sinon, elle n'aura qu'un seul siège au Conseil d'Administration.